Bilan du dispositif **MIXITÉ SOCIALE** dans les collèges

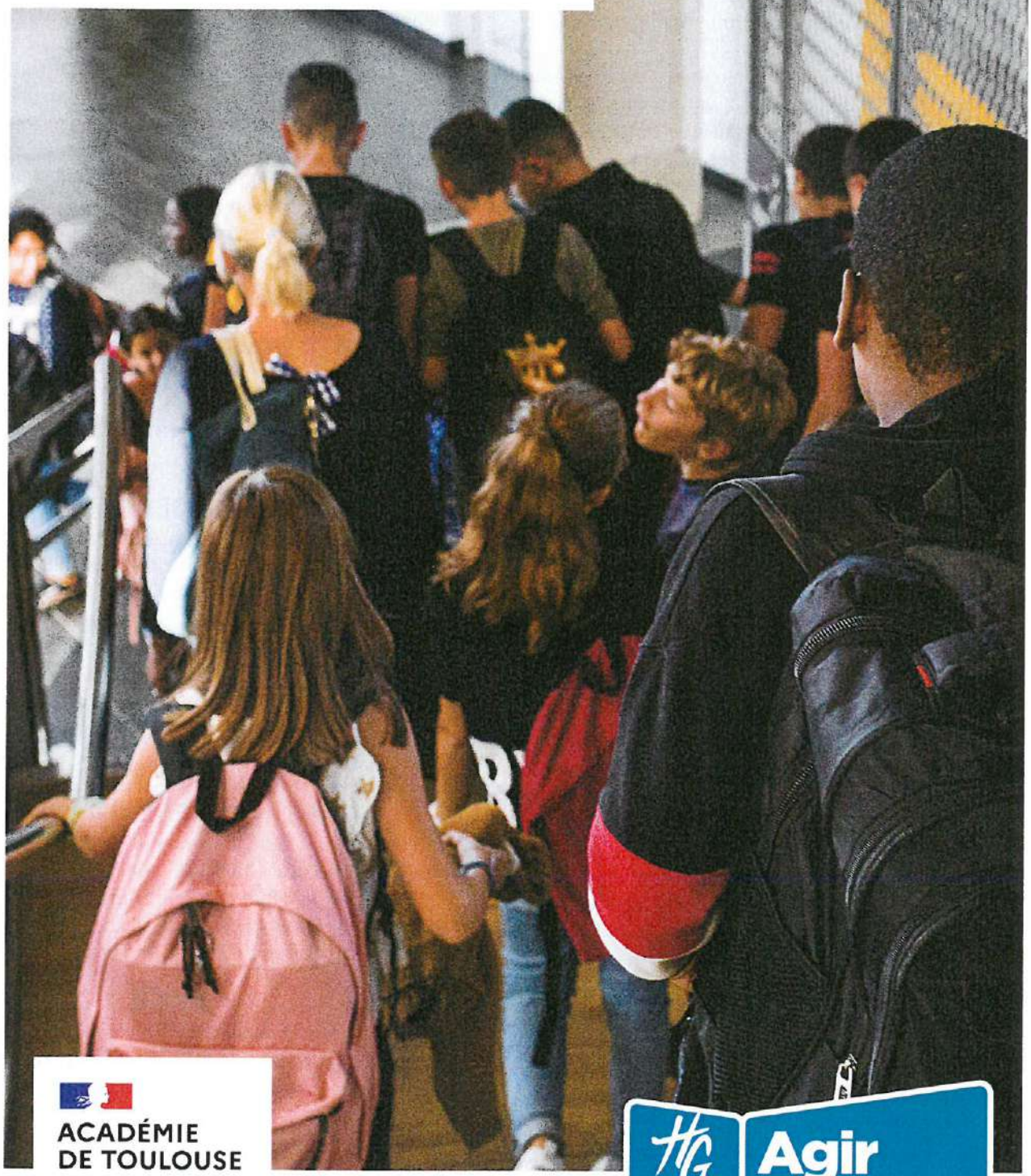

ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

Agir avec vous !

Favoriser l'égalité des chances : une volonté politique forte pour la réussite scolaire de tous

LE CONSTAT

De nombreuses études font le constat que l'origine sociale des élèves conditionne très fortement la réussite scolaire en France.

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) communiquait en juin 2015 un rapport dans lequel il précisait que notre système scolaire français est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE et il dénonçait les effets de la ségrégation sociale et scolaire sur les jeunes : échec et décrochage scolaires, déscolarisation ou enfermement précoce dans des filières ségrégatives, montée des violences scolaires, du racisme, des préjugés, des dérives extrémistes, effritement de la solidarité sociale, problèmes de santé publique, épuisement des enseignants. À contrario, les conditions d'un enseignement stimulant semblent davantage réunies dans les établissements à public mixte.

La Haute-Garonne n'échappe pas à ce phénomène. Dans la ville de Toulouse, particulièrement, certains établissements concentrent à la fois des élèves d'origine sociale modeste et des taux d'échec scolaire importants.

UNE EXPÉRIMENTATION D'UNE AMPLEUR UNIQUE EN FRANCE

Face à ce constat alarmant, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de relever le défi de la mixité sociale afin de lutter contre les logiques du déterminisme social et territorial. En janvier 2017, la collectivité a adopté un plan ambitieux visant à améliorer de l'équilibre social dans les collèges haut-garonnais, qui concerne en priorité les 5 collèges classés Réseau d'éducation populaire du territoire.

Il s'agit d'un programme d'une ampleur unique en France, de par son budget (56M€), le nombre d'élèves concernés, ainsi que la multiplicité des partenaires.

La première étape du plan mixité sociale a concerné les 5 collèges classés Réseau d'éducation prioritaire renforcée de Toulouse, où le phénomène de ségrégation urbaine engendre une ségrégation scolaire importante.

En effet, l'expérimentation menée depuis 4 ans sur les secteurs de Raymond Badiou et Bellefontaine a permis la réaffectation de 1 140 élèves dans des collèges favorisés de l'agglomération toulousaine.

En parallèle, le Département a pris des mesures concernant les trois autres collèges toulousains, classés Réseau d'éducation prioritaire renforcée, qui subissent un phénomène « d'évitement » de la carte scolaire en raison d'une image dégradée. Situés dans des secteurs relativement mixtes, ces établissements font pour leur part l'objet d'importants travaux de revalorisation afin d'encourager le retour des populations plus favorisées.

Enfin, le Conseil départemental met en œuvre depuis janvier 2019 un dispositif inédit d'incitation financière à destination des collèges publics et privés engagés pour favoriser la mixité sociale au sein de leur établissement.

UNE MÉTHODE : LA CONCERTATION

Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges a véritablement été co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés.

La concertation citoyenne lancée par le Conseil départemental en 2016 a réuni sur les 6 mois plus de 1000 personnes – habitants, parents d'élèves, syndicats, élus, enseignants, principaux, directeurs d'école, associations – qui ont participé à plus de 130 réunions.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Assurer l'égalité des chances pour la réussite de tous les élèves où qu'ils habitent sur le territoire.
- Tendre vers un équilibre social de tous les collèges, dans la moyenne de l'équilibre social du département (soit 35% de catégories sociales défavorisées).
- Lutter contre la fuite des familles favorisées vers l'enseignement privé.
- Montrer que l'école de la République joue son rôle d'intégration sociale pour tous les enfants, participe à leur épanouissement et à la construction de leur citoyenneté.

Rappel du dispositif départemental pour la mixité sociale dans les collèges

Le Conseil départemental a pris la décision, en concertation avec l'Éducation nationale, la communauté éducative et les parents d'élèves des quartiers concernés, de fermer progressivement les deux collèges Raymond Badiou et Bellefontaine, dont les mesures de sectorisation classiques n'auraient pas été suffisantes, et de réaffecter les élèves de ces secteurs dans 11 établissements plus favorisés de l'agglomération toulousaine.

Depuis la rentrée scolaire 2017, les élèves de CM2 issus du quartier de la Reynerie, qui dépendaient à l'origine du collège Raymond Badiou, sont affectés en 6ème dans 5 collèges favorisés de la métropole toulousaine : Bellevue, Pierre de Fermat, Les Chalets à Toulouse, Jean Rostand à Balma et Léonard de Vinci à Tournefeuille.
L'année scolaire 2019-2020 représentait en conséquence la dernière année de fonctionnement du collège Raymond Badiou, qui a fermé ses portes à l'été 2020.

Depuis la rentrée scolaire 2019, le plan d'amélioration de la mixité sociale se poursuit avec les élèves du secteur du collège Bellefontaine, suivant le même procédé. Ainsi, les élèves entrant en 6ème sont scolarisés dans 6 collèges favorisés de l'agglomération toulousaine : Michelet, Jean-Pierre Vernant et Emile Zola à Toulouse, Pierre Labitrie à Tournefeuille, Montesquieu à Cugnaux et Jules Verne à Plaisance-du-Touch.
Ce collège fermera ses portes à l'été 2022.

Au total, depuis 2017, 1 140 élèves des secteurs de la Reynerie et Bellefontaine ont été scolarisés dans un des 11 collèges d'accueil de l'agglomération toulousaine.

Les trois autres collèges toulousains, classés Réseau d'éducation prioritaire renforcée, situés dans des secteurs relativement mixtes, mais qui subissent un phénomène « d'évitement » de la carte scolaire en raison d'une image dégradée, font pour leur part l'objet d'importants travaux de revalorisation afin d'encourager le retour des populations plus favorisées. Le **collège Rosa Parks** (quartier de Lalande) va ainsi être entièrement reconstruit in situ, pour un coût d'environ 15,8 M€ (livraison en 2023. Le **collège George Sand**, situé dans le quartier de la Cépière, fera l'objet d'un projet d'extension à l'horizon 2025 pour atteindre une capacité de 600 élèves. Le déplacement de l'entrée du **collège Stendhal** (quartier Bagatelle), auparavant située au fond d'une impasse peu accessible, peu visible et donc peu attractive, a permis d'ouvrir cet établissement sur un espace public plus accueillant. Améliorer l'attractivité de ces collèges passe également par leur promotion auprès des familles dès l'école primaire. Le partenariat avec la Ville de Toulouse et l'Inspection académique devrait permettre, notamment, de communiquer sur la qualité des enseignements dispensés, des dispositifs périscolaires et des locaux. Des mesures ponctuelles de sectorisation pourront compléter ce dispositif de valorisation des établissements.

Une démarche globale d'accompagnement des élèves et des familles

Le Conseil départemental et l'éducation nationale ont déployé de nombreuses mesures d'accompagnement spécifiques, en lien avec les acteurs associatifs du territoire, pour les élèves accueillis dans les nouveaux établissements.

▶ Le Département a mis en place 17 navettes, qui permettent un transport direct et gratuit de ces élèves vers leur collège d'accueil et attribue en plus à chaque élèves une carte Tisséo pour un aller-retour quotidien.
Un accompagnement dans les bus est assuré par l'association Loisirs Éducation Citoyenneté (LEC), soutenue par le Conseil départemental. Ainsi une vingtaine d'accompagnateurs sont déployés matin et soir dans chaque car pour veiller au bon déroulement des trajets et faire le lien avec les familles et les associations du quartier.
En effet, la LEC organise des temps de rencontre avec les familles afin de répondre aux inquiétudes éventuelles, d'expliquer le fonctionnement du transport scolaire et le service d'accompagnement et d'assurer si nécessaire une médiation en cas de tensions (en binôme avec la mission civisme et sécurité du service des transports départemental). Le bilan sur 4 ans ne fait part d'aucun incident majeur n'a été signalé par la LEC.

▶ À l'intérieur des 11 collèges d'accueil, le Département finance des actions de médiation assurées par l'AFEV durant la pause méridienne, par l'animation d'ateliers thématiques et/ou par des interventions en classe en lien avec les enseignants. Ce sont ainsi 2 résidents en service civique qui interviennent dans chaque collège d'accueil (10 à 15h par semaine, 28 semaines par an), soit 22 résidents au total.
L'ensemble de ces mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Département représente un budget annuel de 900 000€.

▶ L'Éducation nationale, de son côté, a mis en place dès le début du programme une mesure essentielle pour la réussite du programme : la limitation des effectifs à 25 élèves dans chaque classe de 6e des 11 collèges d'accueil. De plus, les services départementaux de l'éducation nationale accompagnent les principaux et les enseignants : 6 « maîtres mixité sociale » font le lien entre les écoles primaires du quartier et les collèges d'accueil et des professeurs « référents mixité » sont chargés d'assurer l'accompagnement personnalisé des élèves et l'aide au travail personnel.

La forte adhésion des familles : depuis le lancement de ce programme, les familles concernées ont très majoritairement respecté leur nouveau secteur d'affectation. À la dernière rentrée scolaire de 2020, les taux de respect de la nouvelle carte scolaire (niveau 6e) ont atteint 75 % (secteur Raymond Badiou) et 78 % (secteur Bellefontaine), contre un taux moyen à Toulouse de 60 %.

Les premiers résultats encourageants

Après quatre ans de mise en œuvre, la première promotion à avoir bénéficier de ce dispositif a passé le brevet des collèges en juin 2021. Les résultats des 100 premiers élèves issus du quartier de la Reynerie sont nettement supérieurs à ceux de leurs aînés, autrefois scolarisés au collège Badiou :

- 63% des élèves ont obtenu leur Brevet là où la proportion n'était que de 50% de réussite pour les élèves scolarisés à Badiou (= + 13 points)

Pour ceux qui ont réussi l'examen, 54% ont une moyenne supérieure à 10 (le major a obtenu la moyenne de 18,45)

- 21% ont eu entre 10 et 12 là où ils n'étaient que 11% à Badiou (+ 10 points).
- 33% ont eu plus de 12 là où ils n'étaient que 4,6% à Badiou (+ 28 points).

Pour les élèves qui ont échoué, c'est souvent le contrôle continu qui les a pénalisés, puisque le niveau d'exigence et d'excellence des collèges d'accueil est plus important et diffère en fonction des établissements.

LE PASSAGE AU LYCÉE

- 94% des élèves passent sont entrés au lycée et seuls 3% redoublent (les 3% restants ont choisi d'autres orientations)
- 52 % des élèves ont choisi d'entrer en seconde générale
- 5% ont choisi de s'orienter en seconde professionnelle en 1er vœu (et ont été accepté grâce à leurs bons résultats).
- Enfin 7% ont choisi un CAP.

En accord avec l'Académie de Toulouse et la Région Occitanie, les élèves du programme mixité ont le choix entre intégrer le lycée de leur lieu de résidence (Rive Gauche) ou le lycée rattaché au secteur de leur collège d'accueil.
4 élèves sur 5 ont choisi d'entrer au lycée du secteur rattaché au collège d'accueil et 1 sur 5 a choisi d'entrer au lycée Rive Gauche du secteur historique.

► L'évaluation d'un tel programme doit prendre en compte des facteurs multiples, et pas seulement les résultats scolaires. Les enjeux sociologiques (l'évolution des comportements et rapports sociaux entre les élèves, l'implication des familles, le travail des équipes pédagogiques...) font l'objet d'une étude menée par une chercheuse universitaire toulousaine, en doctorat « Sciences de l'éducation et de la formation », engagée par le Conseil départemental sur un contrat de recherche pour une durée de 3 ans.

Ce travail de recherche se fonde sur une méthode d'évaluation participative, à laquelle 60 personnes participent (panel représentatif de l'ensemble des parties prenantes : élèves, parents, enseignants, associations de quartier). Le rapport d'évaluation sera rendu en fin d'année 2021. D'ores et déjà, des tendances se dégagent :

- le sentiment d'appartenance aux établissements d'accueil ;
- le recours aux réseaux d'entraide entre élèves ;
- l'autonomie des élèves dans les moyens de déplacement ;
- l'ouverture culturelle.

Par ailleurs, deux comités de suivi se tiennent régulièrement :

- un comité de suivi institutionnel qui comprend le Conseil départemental, la Ville Toulouse, Toulouse métropole, la préfecture, des représentants personnels et parents du CDEN (conseil départemental de l'Éducation nationale), les principaux collèges d'accueil.
- un comité de suivi des mesures d'accompagnement qui comprend les associations partenaires du dispositif, le Conseil départemental, la CAF, les services de l'éducation nationale, la ville de Toulouse et la préfecture.

Ouverture de 2 nouveaux collèges à Saint-Simon et Guilhermy en 2022

Le Conseil départemental a fait le choix de construire ces deux établissements en frange de quartier, afin de pouvoir procéder à une sectorisation qui permette un équilibre social dans les effectifs.
Ces 2 collèges, entièrement financés par le Département, ouvriront leurs portes en septembre 2022. Ils pourront accueillir 720 élèves chacun.

La carte scolaire des deux nouveaux collèges fera l'objet d'une concertation citoyenne à partir de la semaine du 11 octobre. 5 réunions publiques sont programmées dans les secteurs concernés (Reynerie - Bellefontaine / Saint-Simon - Lardenne / Cugnaux - Tournefeuille / collège Vauquelin).
Certains établissements d'accueil du programme mixité seront pleinement intégrés dans la nouvelle sectorisation et continuerons ainsi à scolariser des élèves issus des quartiers Reynerie et Bellefontaine.
La sectorisation sera adoptée par l'Assemblée départementale en janvier 2022 pour une application en septembre 2022.

Collège Guilhermy

La définition d'une carte scolaire n'est pas l'unique facteur permettant de favoriser la mixité sociale dans l'établissement.
C'est pourquoi l'éducation nationale travaille à l'attractivité des nouveaux collèges avec des contenus pédagogiques structurants et ambitieux. Elle dotera les établissements en moyens matériels nécessaires et en équipes pédagogiques spécifiques :
• Le collège Saint-Simon sera orienté vers des contenus pédagogiques autour du « spectacle vivant »
• Le collège Guilhermy sera orienté vers des contenus pédagogiques autour de « l'image »

Collège Saint Simon

Le collège Saint-Simon représente un budget de 18,6 M€ pour la construction et 6 M€ pour l'achat du terrain auprès de la société Vinci.
La réalisation du collège à Guilhermy équivaut à un budget de 18 M€.